



INFORMATION CLIENTS MESURES EXCEPTIONNELLES

Dès lundi 16 mars, afin de limiter les contacts humains durant la période de propagation du virus COVID-19, en application des mesures exceptionnelles de solidarité citoyenne, les contacts et échanges avec nos clients se réaliseront désormais uniquement par téléphone et par voie électronique, et le traitement de leurs demandes se fera par ces mêmes canaux, et ceci jusqu'à nouvel ordre.

Persuadés de votre compréhension, nous nous attacherons à assurer le meilleur service possible dans cette période temporaire.

NOUS CONTACTER

Téléphone : 04 92 21 51 51,
le lundi de 13h30 à 16h,
et du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h,
Mail : clientele@edsb.fr

VOS DÉMARCHES

Vos documents

Ils sont à déposer dans notre boîte aux lettres, et seront relevés pour traitement chaque demi-journée. Merci d'y inscrire les références utiles ainsi que vos coordonnées téléphoniques en cas de besoin.

Vos règlements

Nous vous remercions de privilégier :

- la carte bancaire téléphonique à nos horaires d'ouverture téléphonique,
- le règlement par carte bancaire par internet, sur www.edsb.fr/agence en ligne,
- le virement bancaire en précisant en libellé le numéro de la facture réglée, pour une bonne affectation de votre règlement,

Si vous ne pouvez pas effectuer vos règlements comme indiqué ci-dessus, vous pouvez nous appeler au 04 92 21 51 51 à nos horaires d'ouverture téléphonique, pour les règlements par chèque ou en espèces (prévoir l'appoint dans la mesure du possible)